Profil, résultats en matière d'emploi et rétention des titulaires d'un baccalauréat des universités des Maritimes

Février 2024

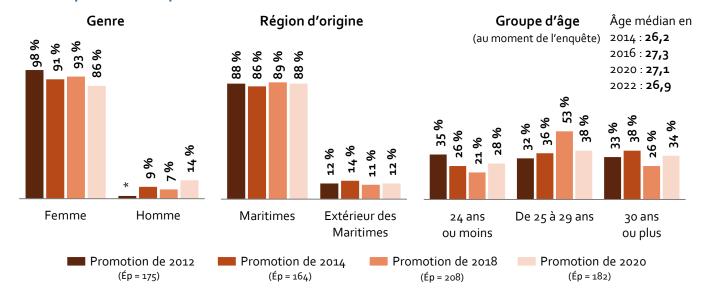


Sciences infirmières

Faits saillants

- Quatre promotions de personnes diplômées d'une université des Maritimes ont été sondées deux ans après l'obtention de leur diplôme. Ce rapport examine le profil des titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières, leurs résultats en matière d'emploi et leur rétention dans la région des Maritimes.
- Les personnes diplômées étaient majoritairement des femmes, originaires des Maritimes, dont l'âge médian au moment de l'enquête se situait entre 26,2 à 27,3 ans.
- La plupart des personnes diplômées n'avaient terminé aucune éducation postsecondaire avant de s'inscrire à leur programme de sciences infirmières. Le pourcentage de personnes diplômées ayant déjà obtenu un diplôme postsecondaire a augmenté de 13 points de pourcentage, passant de 34 % pour la promotion de 2012 à 47 % pour la promotion de 2020.
- Parmi les quatre promotions, presque toutes les personnes diplômées qui faisaient partie de la population active avaient un emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme, et parmi celles ayant un emploi, environ huit sur dix travaillaient à temps plein. Le revenu annuel médian, mesuré en dollars constants de 2022, est passé de 82 200 \$ pour la promotion de 2012 à 73 000 \$ pour la promotion de 2020. Cette baisse est en partie due au taux d'inflation élevé entre 2020 et 2022.
- La plupart des personnes en emploi ont déclaré que leur emploi était lié à leur programme, qu'elles utilisaient les compétences acquises au cours de leur programme et estimaient que leurs études les avaient préparées au marché du travail (c'est-à-dire moyennement, considérablement ou grandement).
- La grande majorité des personnes diplômées travaillaient dans le secteur « Soins de santé et assistance sociale ». Le groupe professionnel le plus courant était celui du « Personnel professionnel en soins infirmiers ». Le pourcentage de personnes diplômées travaillant dans ce groupe professionnel est passé de 83 % pour la promotion de 2012 à 95 % pour la promotion de 2020.
- Le pourcentage de personnes diplômées résidant dans les Maritimes deux ans après l'obtention de leur diplôme est passé de 80 % pour la promotion de 2012 à 85 % pour la promotion de 2020. De la même façon, le pourcentage de personnes diplômées originaires des Maritimes résidant dans la région est passé de 86 % à 95 %.

Profil des personnes diplômées en sciences infirmières

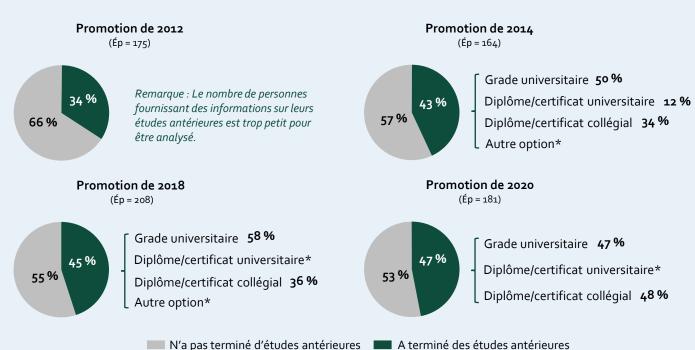


^{*} Données supprimées en raison de la petite taille de cellule.

<u>Genre</u>: Cette variable est obtenue au moyen des données administratives des universités. Il est donc possible que le seul renseignement disponible soit le « sexe à la naissance », auquel cas il est utilisé comme approximation du « genre ». En outre, certains établissements incluent la non-binarité dans la catégorie « genre inconnu », ce qui rend impossible la publication de données sur la population non binaire.

Région d'origine: La région de résidence principale 12 mois avant l'inscription dans un programme.

Études postsecondaires terminées avant l'inscription au programme de sciences infirmières



^{*} Données supprimées en raison de la petite taille de cellule.

Études antérieures : Le diplôme le plus élevé obtenu avant de s'inscrire au programme de sciences infirmières. Les diplômes sont classés selon l'ordre suivante : Grade universitaire (comprend le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat et le doctorat en santé professionnelle), diplôme/certificat universitaire, diplôme/certificat collégial (comprend diplôme/certificat d'un collège privé ou d'une école de formation, diplôme/certificat d'apprentissage et cégep), autre (tout autre diplôme ou certificat).

Résultats en matière d'emploi des personnes diplômées en sciences infirmières

| | Personnes diplômées dans la population active | | | |
|--|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| | Promotion de 2012 (Ép = 174) | Promotion de 2014 (Ép = 152) | Promotion de 2018 (Ép = 203) | Promotion de 2020 (Ép = 178) |
| Pourcentage en emploi | 99 % | 99 % | 100 % | 98 % |
| Pourcentage en emploi à temps plein† | 82 % | 83 % | 83 % | 82 % |
| Pourcentage occupant un poste permanent† | 88 % | 82 % | 80 % | 84 % |
| Revenus médians+** | 82 200 \$ | 80 800 \$ | 77 700 \$ | 73 000 \$ |
| Revenus médians à temps plein+** | 84 500 \$ | 81 700 \$ | 80 300 \$ | 74 900 \$ |

| | Personnes diplômées dans la population active qui vivaient dans les Maritimes au moment de l'enquête | | | |
|--|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| | Promotion de 2012 (Ép = 137) | Promotion de 2014 (Ép = 130) | Promotion de 2018 (Ép = 172) | Promotion de 2020 (Ép = 147) |
| Pourcentage en emploi | 100 % | 99 % | 100 % | 98% |
| Pourcentage en emploi à temps plein+ | 83 % | 83 % | 83 % | 83 % |
| Pourcentage occupant un poste permanent+ | 88 % | 82 % | 84 % | 87 % |
| Revenus médians+** | 81 500 \$ | 80 400 \$ | 79 400 \$ | 72 800 \$ |
| Revenus médians à temps plein+** | 82 800 \$ | 80 800 \$ | 80 300 \$ | 74 100 \$ |

[†] Parmi les personnes en emploi ** Les revenus médians sont exprimés en dollars constants de 2022 et arrondis à la centaine de dollars la plus proche.

Pourcentage en emploi : Le nombre en emploi divisé par le nombre total de personnes dans la population active.

<u>Pourcentage en emploi à temps plein</u>: Le nombre en emploi à temps plein divisé par le nombre total de personnes en emploi à temps plein ou à temps partiel.

<u>Rémunération</u>: Rémunération annualisée calculée à partir des salaires autodéclarés enregistrés selon le choix des répondants et répondantes (horaire, aux deux semaines, mensuel, etc.).

Pourcentage de personnes diplômées en sciences infirmières par secteur industriel de leur emploi[†]

| | Promotion de 2012 (Ép = 173) | Promotion de 2014 (Ép = 151) | Promotion de 2018 (Ép = 197) | Promotion de 2020 (Ép = 167) |
|--------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Soins de santé et assistance sociale | 97 % | 97 % | 97 % | 94% |
| 2 Administrations publiques | - | - | - | 5 % |
| 3 Autre option | 3 % | 3 % | 3 % | * |

[†] Parmi les personnes en emploi * Données supprimées en raison de la petite taille des cellules.

<u>Secteurs de l'industrie</u>: Les données sur les secteurs industriels sont basées sur les grands regroupements du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012 et 2017. Les secteurs de l'industrie dont l'échantillon est de petite taille (n non pondéré < 5) sont classés dans le regroupement « Autres ».

Pourcentage de personnes diplômées en sciences infirmières par groupe professionnel de

| leur emploi | Promotion de 2012 (Ép = 173) | Promotion de 2014 (Ép = 151) | Promotion de 2018 (Ép = 202) | Promotion de 2020 (Ép = 170) |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Personnel professionnel en soins infirmie | rs¹ 83 % | 85% | 97 % | 95% |
| Personnel professionnel des soins de san soins infirmiers) ² | té (sauf 9 % | 9% | - | - |
| 3 Personnel technique des soins de santé ³ | - | 4 % | - | - |
| 4 Cadres intermédiaires spécialisés ⁴ | 3 % | - | <u>-</u> | - |
| 5 Autre | 5 % | 3 % | 3 % | 5 % |

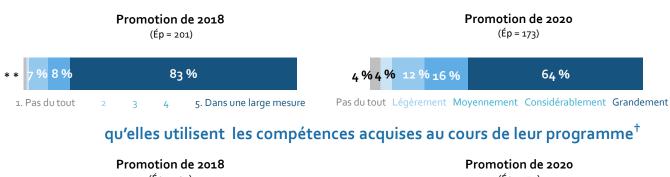
[†] Parmi les personnes en emploi

<u>Groupes professionnels</u>: Les données sur les professions sont basées sur les grands groupes de la Classification nationale des professions (CNP) de 2011 et de 2016. Les groupes professionnels dont l'échantillon est de petite taille (n non pondéré < 5) sont regroupés dans « Autre ».

- 1 Comprend les « infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées » ainsi que les « coordonnateurs/coordonnatrices et superviseurs/superviseures des soins infirmiers ».
- 2 Comprend les « praticiens/praticiennes reliés en soins de santé primaire ».
- 3 Comprend les « infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires ».
- 4 Comprend les « directeurs/directrices des soins de santé ».

La mesure dans laquelle les personnes diplômées en sciences infirmières pensent...

qu'elles travaillent dans un emploi lié à leur programme[†]





que leur éducation les a préparées au marché du travail†



[†] Parmi les personnes en emploi * Données supprimées en raison de la petite taille des cellules.

Pourcentage de personnes diplômées en sciences infirmières qui résident dans les Maritimes deux ans après l'obtention de leur diplôme, selon leur région d'origine



^{*} Données supprimées pour les promotions des 2014, 2018 et 2020 en raison de la petite taille des cellules.

Sources de données :

Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées de la CESPM :

- Promotion de 2012 en 2014
- Promotion de 2014 en 2016
- Promotion de 2018 en 2020
- Promotion de 2020 en 2022

Échantillons de recherche :

Les titulaires d'un baccalauréat du code de classification des programmes d'enseignement (2016) suivant :

- 51.3801 : Sciences infirmières/infirmier autorisé (I.A., A.Sc.Inf., B.S.Inf., B.Sc.Inf., M.S.Inf., M.Sc.Inf.)

Les titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières des universités suivantes sont inclus :

- Nouvelle-Écosse: Cape Breton University, Dalhousie University, St. Francis Xavier University
- Nouveau-Brunswick : University of New Brunswick, Université de Moncton
- Île-du-Prince-Édouard: University of Prince Edward Island

Nombre de personnes diplômées et taux de réponse

| Enquête | Personnes diplômées | Échantillon Non pondéré (pondéré) | Taux de participation | Marge d'erreur* |
|-------------------|------------------------|--------------------------------------|--------------------------|-----------------|
| Promotion de 2012 | 792 | 187 (175) | 24 % | ±6,3 pp |
| Promotion de 2014 | 773 | 177 (164) | 23 % | ±6,5 pp |
| Promotion de 2018 | 771 | 210 (208) | 27 % | ±5,8 pp |
| Promotion de 2020 | 790 | 191 (182) | 24 % | ±6,2 pp |

^{*} Intervalle de confiance de 95 %, 19 fois sur 20

Toutes les statistiques présentées proviennent de données pondérées en fonction de l'université qui a décerné le diplôme et du genre de la personne. Les statistiques des graphiques sont arrondies, il est donc possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %. Les non-réponses ont été exclues des analyses. Données en cellules de petite taille (n non pondéré < 5) supprimées pour garantir la confidentialité des répondants et répondantes.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes